Zeitschrift: Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger

Herausgeber: Organisation des Suisses de l'étranger

Band: 28 (2001)

Heft: 3

Artikel: La question de l'ONU : la Suisse aux quatre vents

Autor: Crivelli, Pablo

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-913091

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 16.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

La Suisse doit entrer à l'ONU dès 2003

PETER AMSTUTZ*

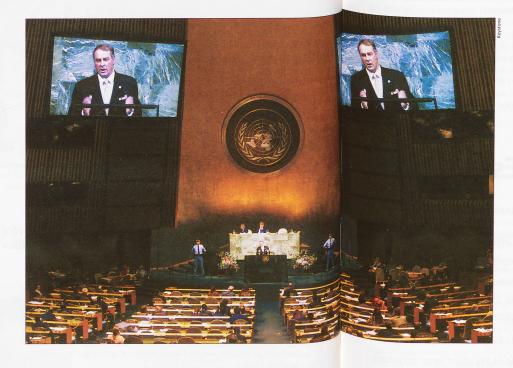
La question de l'adhésion de la Suisse à l'Organisation des Nations Unies (ONU) est un serpent de mer de la politique fédérale. Le gouvernement et les Chambres fédérales pourraient réaliser enfin leur projet d'adhésion durant cette législature encore jusqu'à fin 2003, si la majorité du peuple et des cantons y consentent.

DANS LE QUATRIÈME «Rapport sur les relations entre la Suisse et l'ONU» (après ceux de 1969, 1971 et 1977) du 1^{er} juillet 1998, il est écrit: «Le Conseil fédéral affirme que sa stratégie politique à pour but de parvenir, dans les plus brefs délais, à l'adhésion de la Suisse à l'Organisation des Nations Unies.» Depuis le 1^{er} mars 2000, on peut lire dans le programme de la législature 1999-2003 que le Conseil fédéral veut concrétiser durant cette législature le projet d'adhésion de la Suisse à l'ONU.

Première tentative d'adhésion en 1986

La Suisse doit-elle adhérer à l'ONU ou s'en tenir à l'écart en tant qu'Etat neutre en permanence (voir encadré)? Cette question revient régulièrement sur le tapis depuis la Seconde Guerre mondiale. En 1945, une commission d'experts avait pensé l'adhésion souhaitable, mais le Conseil fédéral avait renoncé à aller plus avant, faute de pouvoir émettre une réserve explicite de neutralité en ce qui concerne les obligations imposées par la Charte de l'ONU. En 1981, le Conseil fédéral parvenait à la conclusion que les changements survenus rendent superflue une réserve de neutralité en bonne et due forme. Mais, le 16 mars 1986, 75.7% des

* Peter Amstutz est de longue date correspondant au Palais fédéral de la «Basler Zeitung».



votants disaient non à l'adhésion à l'ONU et le projet n'était accepté par aucun canton. Le comité victorieux du non s'est transformé en l'«Action pour une Suisse indépendante et neutre» (ASIN; président Christophe Blocher, Zurich) en prévision d'autres luttes politiques.

C'est aux conseillers nationaux socialistes Andreas Gross (Zurich) et Remo Gysin (Bâle) qu'on doit d'avoir remis le sujet sur le tapis. Les 6 mars 2000, ils ont déposé à la Chancellerie fédérale une initiative populaire munie de 124772 signatures en faveur de l'«adhésion de la Suisse à l'ONU». Une procédure de consultation engagée par le Conseil fédéral a montré qu'il n'y aurait plus de large opposition à l'adhésion à PONU.

Pas de crainte pour la neutralité

Parmi les «questions revêtant une importance particulière pour la Suisse», le Conseil fédéral soulève celle de la neutralité. Il relève dans son message en faveur de l'adhésion: «Même en étant membre de l'ONU, rien n'empêcherait la Suisse de rester neutre. Elle n'en continuerait pas moins à pouvoir décider librement de participer ou non à des actions militaires. L'ONU respecte la neutralité de ses membres.»

Afin d'éviter toute ambiguïté, le Conseil fédéral prévoit de mentionner explicitement, dans la demande d'adhésion, le maintien de la neutralité et de répéter cette précision lors de la première assemblée générale de l'ONU à laquelle la Suisse participera.

Ogi à New York: pour la première fois, un président de la Confédération s'est exprimé de la tribune de l'Assemblée 9énérale en septembre 2000, lors du Sommet du Millénaire de l'ONU.

Rôle actif du Conseil fédéral souhaité

Le Conseil fédéral a soumis, le 4 décembre 2000, son message au parlement concernant l'adhésion à l'ONU. On y lit que le statut d'observateur, qui est depuis 1948 celui de la Suisse dans cette organisation mondiale groupant 189 Etats et dont seuls la Suisse et le Saint-Siège (Vatican) ne sont pas membres, ne lui permet pas de coopérer et de défendre efficacement ses intérêts: «La position internationale de la Suisse requiert une présence active. Le maintien à l'écart ne se justifie ni politiquement, ni juridiquement, ni économiquement.» Il revient finalement à un gaspillage de ressources. Seule une participation

pleine et entière est, aux yeux du Conseil fédéral, de nature à permettre de sauvegarder durablement des intérêts de la Suisse dans un cadre multilatéral.

Le Conseil fédéral souligne aussi que la Suisse est le siège européen de l'ONU, qui représente au total quelque 11000 fonctionnaires et accueille annuellement près de 80 000 visiteurs (délégués). Mais ce ne sont pas des arguments comptables que le Conseil fédéral entend mettre à l'avant-scène pour la prochaine votation sur l'adhé-

sion à l'ONU, mais des arguments de politique extérieure: «L'adhésion de la Suisse à l'ONU témoigne de sa solidarité internationale et lui permet d'exercer sans réserve son influence sur les événements mondiaux qui la touchent directement. La Suisse peut respecter, sans réserve, les buts de la Charte de l'ONU. Elle peut obéir aux résolutions sans porter atteinte à la neutralité »

Pour d'avantage d'information: www.uno.admin.ch

La Suisse aux quatre vents

PABLO CRIVELLI

Petit pays prospère, au cœur du continent européen, la Suisse vit du contact, des échanges avec l'étranger, des influences de l'étranger. Elle a forgé son identité au souffle des auatre vents.

EN AFFIRMANT AUJOURD'HUI son goût pour les mets crus, on ne choque plus personne. Les sushis, ces bouchées de poisson cru de la cuisine traditionnelle japonaise, font entre-temps déjà tellement partie du panorama culinaire suisse qu'il est tout à fait courant d'en trouver dans certains commerces proposant des repas prêts à empor-

Cultures vivantes

Que des spécialités culinaires «exotiques» parviennent à s'introduire dans nos menus est une preuve parmi d'autres de la «contamination» culturelle croissante entre sociétés même très éloignées les unes des autres.

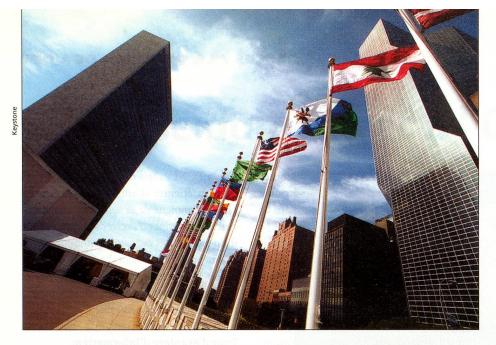
Ce phénomène n'est pas nouveau: lors d'une conférence organisée par la Banque interaméricaine de développement, dont le siège est à Washington, l'écrivain péruvien Mario Vargas Llosa s'est demandé s'il avait existé des cultures n'ayant subi aucun changement durant des siècles.

Il est convaincu que non, abstraction faite de quelques tribus isolées menacées de disparition. Vargas Llosa s'en prenait ainsi à tous ceux qui dénoncent les influences extérieures comme des menaces sur leur propre identité culturelle. L'écrivain juge cette position nébuleuse, empreinte de nationalisme et trop générale pour saisir la seule identité qui compte vraiment à ses yeux: celle de chaque individu avec ses nombreuses facettes. Vargas Llosa est convaincu que la globalisation tant redoutée n'est pas synonyme d'étouffement des cultures minoritaires, comme l'indique la résurgence des langues régionales en Espagne et en France. Ceci dit, il est certain, pour l'écrivain, que le monde dans lequel on vivra dans cinquante ans sera totalement différent de celui d'aujourd'hui, beaucoup moins imprégné de culture locale.

Davantage de diversité

Par sa position géographique, la Suisse est plus exposée que d'autres pays aux conséquences des changements à l'étranger. Les

REVUE SUISSE N° 3 - JUILLET 2001



La Suisse et le Vatican absents: drapeaux des nations devant le siège principal des Nations Unies à New York.

lui poser des problèmes sur le plan politique. Fidèle à cette doctrine, elle s'est engagée dans toutes les organisations spécialisées de l'ONU – Unesco, FAO, FMI, etc. – et leur a fourni un généreux appui financier. Son apport a dépassé 469 millions de francs

exemples historiques qui le démontrent sont légion. N'est-ce pas sous l'influence de l'armée napoléonienne que l'ancienne Helvétie fait pour la première fois l'expérience du principe de la démocratie parlementaire et d'un embryon d'unité nationale? Durant la Première Guerre mondiale, les Romands ont pris le parti de l'Entente tandis que les Alémaniques prennent le parti des puissances de l'Axe – ce qui démontre la relativité des frontières politiques face aux affinités linguistiques.

Durant ces cent cinquante dernières années, le processus de modernisation a changé le visage de la Suisse: la diversité culturelle a augmenté. De pays d'émigration, la Suisse est devenue un pays d'immigration. La population étrangère a compensé le faible taux de natalité des indigènes, fournissant ainsi une contribution indispensable à l'exceptionnel développement économique de l'après-guerre et en particulier à celui du commerce, source de notre prospérité. C'est surtout dans ce dernier secteur que ressort la vocation «internationale» de la Suisse, pratiquement dépourvue de matières premières. Nous «gagnons» un franc sur deux à l'étranger. L'essor des échanges commerciaux s'est accompagné d'un accroissement de la mobilité des travailleurs, des étudiants et des touristes.

La globalisation s'est même propagée aux maladies et aux épidémies – ce qui, entre parenthèses, n'est pas nouveau dans l'histoire de l'humanité – comme le prouve le phénomène du sida. Une enquête réalisée par une revue américaine pour mesurer le taux de globalisation des pays place la Suisse en quatrième position, derrière Singapour, les Pays-Bas et la Suède. Plusieurs paramètres ont été pris en compte: l'importance du

tourisme, le nombre d'accès à internet et de fournisseurs d'accès, la part du commerce international dans le produit national brut et les investissements directs de l'étranger.

Une Suisse internationale

Ces résultats contredisent l'image d'une Suisse repliée sur elle-même. Bien que figurant parmi les pays les plus interconnectés du globe, la Suisse est le seul pays avec le Vatican à être resté à l'écart de l'ONU. Il arrive qu'on parle à ce propos de «bizarrerie» helvétique. Pourtant, la Suisse peut se targuer d'une tradition respectable sur le plan des contacts internationaux.

A la fin du 19e siècle déjà, Berne et Genève hébergeaient des organisations internationales telles que le Comité International de la Croix-Rouge (CICR) et l'Union Postale Universelle. Le siège du Comité International Olympique (CIO) se trouve à Lausanne depuis 1915, tandis que Zurich abrite la FIFA depuis 1927. Malgré sa neutralité, la Suisse avait adhéré à la Société des Nations - précurseur de l'ONU - dont le siège était à Genève et qui, fondée en réaction au carnage de la Première Guerre mondiale, fut la première organisation collective de sécurité au monde. L'apport de notre pays se limitait à des propositions dans des domaines peu politisés. Le faible impact universel de l'organisation et la montée du totalitarisme ont convaincu Berne d'en revenir au statut de neutralité complète en 1938.

Diplomatie des bons offices

Après 1945, bien que la Suisse eût renoncé à l'adhésion, elle collabora avec l'ONU dans tous les domaines qui ne risquaient pas de

Esprit de Genè

ISABELLE EICHENBERGER

Cette année, Genève commémore le centenaire de l'attribution du premier Prix Nobel de la paix à Henri Dunant, père du Comité international de la Croix-Rouge. Symbole de la vocation internationale dont la Cité de Calvin est très fière.

«L'ESPRIT DE GENÈVE se nourrit à la fois du cosmopolitisme qui s'est développé au fil des siècles dans une ville forcée par son isolement géographique à s'ouvrir au monde et de la dimension internationale apportée par la Société des Nations. Ce n'est pas une mystique, mais le résultat d'une active diplomatie multilatérale.» Cette définition de François Nordmann, ambassadeur de Suisse auprès des organisations internationales à Genève, résume parfaitement les choses. Et d'ajouter que, si ce statut n'est pas toujours connu des Suisses, et même parfois incompris, la solidarité confédérale fonctionne plutôt bien.

En 1920, 200 diplomates et fonctionnaires internationaux travaillaient à Genève. Aujourd'hui, ils sont plus de en 1999. Et son engagement international s'est encore renforcé ces dernières décennies: de 1980 à 1990, la Suisse fut au nombre des Etats qui accrurent le plus leur participation à des organisations internationales. En 1995, elle était représentée dans 64 organisations intergouvernementales et faisait partie de 2600 organisations internationales non-gouvernementales. Ces chiffres n'empêchent toutefois pas que, du point de vue politique, Berne restât isolée sur le plan international. Et cela ressort avec force en

situation de crise, comme dans le cas des fonds juifs en déshérence. On a déjà pu faire la même constatation dans les années soixante et septante: la détente entre les deux blocs de la guerre froide et l'importance toujours croissante de la diplomatie multilatérale pour résoudre, dans leur globalité, des problèmes tels que la pauvreté, la pollution ou l'épuisement des ressources naturelles ont réduit l'importance de la neutralité et fait ressortir les limites de la diplomatie des bons offices.

Cette tendance s'est encore renforcée après la chute du Mur de Berlin. La nouvelle donne géostratégique en Europe et la plus grande liberté de manœuvre de l'ONU ont relancé le débat sur l'adhésion de la Suisse à l'organisation. Le statut d'observateur, pour lequel notre pays débourse des millions de dollars sans bénéficier de droit de vote, ressemble de plus en plus à une défroque passée de mode.

ve, es-tu là?

30 000 (membres de famille inclus), répartis dans 19 organisations gouvernementales, les missions permanentes de quelque 140 Etats auprès de l'ONU et environ 130 organisations non-gouvernementales.

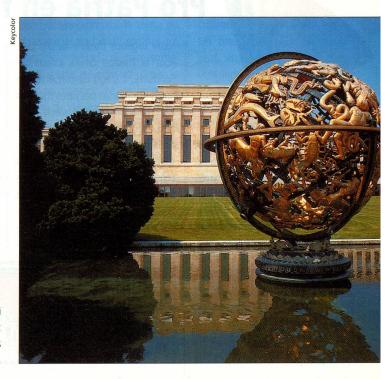
Cette nébuleuse recouvre des domaines aussi variés que l'action humanitaire, les droits de l'homme, l'environnement et le développement, l'éducation, la paix et la sécurité, le désarmement, la météorologie, la recherche nucléaire, la santé ou les télécommunications. Impossible de citer toutes les organisations, mais on relèvera la création de centres importants de politique de sécurité, de déminage et de contrôle des armées, peu connus mais très actifs. En outre, la «capitale européenne» de la diplomatie multilatérale est au cœur des échanges économiques avec l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle, l'Union internationale du travail ou le Bureau international du travail. Et surtout, depuis qu'elle a arraché à Bonn le siège de l'Organisation mondiale du commerce, elle se trouve au centre des mécanismes de la globalisation.

La tradition humanitaire de cette cité commerçante, née au 16° siècle avec l'accueil des réformés, s'est confirmée en 1864, lors de la signature de la première des Conventions de Genève initiées par Henri Dunant contre les horreurs de la guerre. Sa vocation diplomatique a été consacrée en 1919, lorsque le Traité de Versailles octroya le siège de la Société des Nations à Genève, proposée par le président américain Woodrow Wilson.

Dès lors, cette «aura universelle» marquera jusqu'au tissu urbain, avec la création en 1920 d'un «champ d'aviation» à Cointrin, la modernisation de la gare de Cornavin et la création d'une radio. La construction du Palais des Nations en 1936 (alors que la guerre devait pulvériser la SDN trois ans plus tard), puis des autres bâtiments et l'aménagement des axes routiers dessina peu à peu l'actuelle «zone internationale». Lors de l'entrée en vigueur de la Charte des Nations en 1945, l'ONU signa un accord avec le Conseil fédéral et installa son siège européen l'année suivante dans le complexe

de l'ex-SDN, face au lac Léman et au Mont-Blanc.

La présence du deuxième siège des Nations Unies rapporte 3 milliards de francs à Genève, mais elle pose aussi des problèmes croissants d'infrastructures à sa municipalité. On imagine mal de nouveaux développements de la vie internationale: les écoles sont saturées, les logements introuvables, comme le personnel, les contingents de travailleurs étrangers étant épuisés. En outre des entreprises étrangères se sont mises à affluer sur Genève, reprise oblige.



Siège européen de l'ONU: le Palais des Nations à Genève.